

## Demande de ré-accréditation

Nom et adresse de la personne candidate :

.....

.....

Ré-accréditation du certificat :  praticien/ne EMDR (Practitioner)  
 superviseuse/superviseur EMDR (Consultant)

Veillez noter que parmi les 50 heures obligatoires à fournir pour le renouvellement de votre certificat, au moins 20 heures doivent être prouvées aux points 1 à 3. Les 30 heures restantes peuvent être librement réparties sur les autres domaines.

- Lors de la **ré-accréditation** d'un **certificat pour enfants et adolescents** (E&A), sur les 25 heures obligatoires à fournir dans le domaine E&A, 10 heures au moins doivent l'être dans les points 1 à 3.
- **Ré-accréditation de doubles certifications** (simultanément pour adultes et E&A) : le certificat pour adultes doit être entièrement renouvelé selon les directives ci-dessus. Pour la ré-accréditation ultérieure du titre E&A, seules 10 heures dans le domaine des enfants et des adolescents dans les points 1 à 3.

N°	Attestations présentées	Nombre d'heures max. imputables	Nombre d'heures fournies	EMDR Suisse
1	Formations continues spécifiques EMDR	50		
2	Congrès EMDR et ateliers pré-conférences donnés par des organisations EMDR agréées	50		
3	Supervisions auprès de superviseuses/ superviseurs EMDR agréés (les supervisions de groupe et individuelles sont considérées comme équivalentes)	50		
4	Développement personnel EMDR	30		
5	Participation à l'assemblée des membres d'EMDR Suisse, à des conférences EMDR, travail d'enseignant EMDR, ainsi que propres exposés/articles sur l'EMDR	10		
6	Activité de recherche EMDR : recherche clinique et contributions au développement de l'EMDR aux niveaux régional, national ou international	10		
7	Lecture d'ouvrages spécialisés sur l'EMDR	10		
8	Groupe d'intervision avec au minimum un/une autre praticien/ne EMDR diplômé/e	10		
9	Formation continue en psycho-traumatologie, non spécifiquement EMDR	10		
Nombre total d'heures présentées				

Date : .....

Signature : .....